



12 juin 2012

Vers l'insécurité de la vieillesse



Le premier ministre Stephen Harper a annoncé que son gouvernement prévoyait prendre des mesures pour réduire les coûts des régimes publics de retraite. Un des changements envisagés consistait à retarder l'âge de l'admissibilité à la **Sécurité de la vieillesse (SV)** pour le faire passer de 65 à 67 ans.

Le premier ministre et différents représentants du gouvernement ont essayé de justifier les restrictions proposées au régime de SV en disant que le départ à la retraite de la génération des baby-boomers entraînera une augmentation du coût des prestations en valeur nominale qui ne sera pas viable. Cet argument ne s'appuie sur aucune preuve et **des faits probants montrent au contraire que ce régime est entièrement viable.** [\(Suite...\)](#) (Source : SCFP)